



LEVÉE DE L'AVIS

D'ÉBULLITION DE L'EAU ET DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE PRÉVENTIF

À tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Sylvère desservis par le service d'aqueduc.

EFFECTIF IMMÉDIATEMENT

Prenez avis que l'eau du système d'aqueduc PEUT ÊTRE CONSOMMÉ à nouveau. Il n'est donc plus nécessaire de la faire bouillir avant de la consommer.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

- Faire couler l'eau de tous les robinets d'eau froide quelques minutes. Suivre la même procédure pour les fontaines et abreuvoirs, s'il y a lieu ;
- Vider, laver et désinfecter les machines à glace ;
- Purger les robinets extérieurs ;
- Dans le cas d'un appareil de traitement de l'eau, vérifier les mesures à prendre auprès du fabricant.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation a pu vous causer et nous vous remercions de votre compréhension.

La municipalité de Saint-Sylvère, le 7 novembre 2024

Pour toute question, vous pouvez nous joindre au 819-285-2075.